



Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques

ACACED CHAT

- Organisme de formation : **LIVRE OFFICIEL DES ORIGINES FELINES (LOOF)**
- SIRET : **410 757 025 00037**
- N° de déclaration d'activité : **11930478293**
- Habilitation délivrée par le **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**
- Référentiel : **ACACED – Animal de Compagnie d'Espèce Domestique - Option CHAT**
- Certification : **Qualiopi : N° 2021/97233.2**
- Enregistrement au Répertoire Spécifique : **RS5650** (France Compétences)

Cadre réglementaire :

- Code rural et de la pêche maritime (articles L.214-6-1 et R.214-25)
- Arrêté du 4 février 2016 modifié relatif à l'ACACED
- Durée : **24 heures sur 3 jours consécutifs avec passage de l'examen final QCM à la fin du 3ème jour.**
- Effectif maximum recommandé : **20 à 35 stagiaires en présentiel / 12 stagiaires en distanciel.**
- Modalité : **présentiel / distanciel**
- Public visé : **Toute personne exerçant une activité mentionnée au I des articles L. 214-6-1 à L.214-6-3 du code rural et de la pêche maritime (gestion d'une fourrière ou d'un refuge, transport (transit), garde, éducation ou dressage exercés à titre commercial, présentation au public (spectacle, exposition au public) exercée à titre commercial, vente à titre commercial, élevage de chats (avec au moins deux portées vendues par an et par foyer fiscal)), toutes personnes intéressées par ce domaine.**
- Prérequis : **Aucun diplôme requis / Compréhension du français oral et écrit / âge minimum pour suivre la formation 16 ans.**
- Version du Référentiel : **1**
- Date de mise à jour : **30 décembre 2025**

BIENVENUE DANS LA FORMATION ACACED CHAT

Contexte réglementaire

La formation ACACED option chat est obligatoire pour toute personne exerçant une activité professionnelle impliquant des chats domestiques, conformément au Code rural et aux arrêtés en vigueur.

Objectifs généraux

- Acquérir les connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux, sanitaires, l'élevage et la gestion des animaux de compagnie de l'espèce féline dans le respect du bien-être animal et de la réglementation.
- Protection des Animaux pendant le transport et les opérations annexes.
- Acquérir les règles relatives au bien-être des animaux transportés au sein de l'Union européenne et lors des exportations vers des pays tiers.
- Garantir le bien-être animal dans un cadre professionnel
- Se préparer à l'évaluation officielle ACACED

Objectifs opérationnels

Connaître les huit thèmes demandés par le ministère de l'Agriculture pour passer l'examen de l'ACACED avec succès :

- Domaine du droit : mobiliser les connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation.
- Domaine de reproduction : maîtriser les connaissances permettant de respecter la physiologie des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction.
- Domaine de sélection : connaître les fondamentaux de la sélection animale.
- Domaine santé animale : apprendre les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire

- Domaine Logement : acquérir les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie un logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté.
- Domaine du transport (TAV) : assurer la connaissance des dispositions requises pour garantir le respect de la réglementation européenne et respecter les normes strictes en matière de bien-être animal des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport et de sécurité. Sensibiliser et former les professionnels. Garantir la conformité aux réglementations en vigueur.
- Domaine du comportement : connaître les principales caractéristiques comportementales caractérisant un animal de compagnie agréable en société.
- Domaine alimentaire : assurer les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie.

Objectifs pédagogiques opérationnels

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Identifier les besoins biologiques et comportementaux du chat
- Adapter l'alimentation et l'hébergement
- Appliquer les règles d'hygiène et de prévention sanitaire
- Identifier les signes de mal-être ou de pathologie
- Mettre en œuvre des pratiques respectueuses du bien-être animal
- Appliquer la réglementation ACACED

Programme détaillé

- Module 1 : Droit & Réglementation (4h)
- Module 2 : Reproduction féline (4h)
- Module 3 : Génétique et Sélection (4h)
- Module 4 : Santé, logement & transport (4h)
- Module TAV : Législation relative au transport / Conditions minimales applicables au transport des animaux / Connaissances générales des animaux / Attitude vis-à-vis des animaux malades/blessés / Transport et impact sur le bien-être et la sécurité (compris dans les 4h avec le transport et réglementation)
- Module 5 : Comportement du chat domestique (4h)
- Module 6 : Alimentation du Chat domestique (4h)

Tableau objectif, Champ de Connaissances et Capacités minimales attendues

	CHAMP DE CONNAISSANCES	CAPACITÉS MINIMALES ATTENDUES
MODULE 1 DROIT & REGLEMENTATION	<p>Statut juridique de l'animal.</p> <p>Protection animale : loi, convention européenne.</p> <p>Rôle des services vétérinaires, de la fourrière, des associations de protection animale.</p> <p>Rôle des associations de promotion et d'amélioration des animaux de race.</p> <p>Responsabilité civile des propriétaires.</p> <p>Identification des animaux et formalités lors de changement de détenteur.</p> <p>Réglementation du commerce, échanges et importations d'animaux.</p> <p>Dangers sanitaires de première et deuxième catégories. Animaux dangereux et errants ; chiens de catégorie. Divagation des animaux.</p> <p>Notion d'exercice illégal de la médecine vétérinaire.</p>	<p>Citer les principes légaux régissant la protection animale.</p> <p>Décrire l'organisation réglementaire de la protection animale.</p> <p>Connaître les acteurs du domaine</p> <p>Connaître le rôle des fourrières</p> <p>Connaître les services de protection animale au sein des directions départementales chargées de la protection des populations et leurs rôles.</p> <p>Présenter la responsabilité civile du propriétaire en cas de dommage ou nuisance</p> <p>Présenter les modalités de l'identification des animaux.</p> <p>Citer les formalités liées au changement de détenteur</p> <p>Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes</p> <p>Citer les obligations administratives du détenteur d'animaux en cas d'apparition d'une maladie contagieuse.</p> <p>Présenter les prérogatives des maires</p> <p>Citer des actes réservés aux vétérinaires.</p>
MODULE 2 REPRODUCTION	<p>Notion d'anatomie des appareils génitaux mâle et femelle (mammifères et oiseaux).</p> <p>Les chaleurs : signes cliniques et comportementaux.</p> <p>Maîtrise de la reproduction : définition de la castration et de l'ovariectomie, de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation.</p> <p>Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction.</p> <p>Signes de complication pendant la gestation et la mise bas.</p> <p>Soins de base aux jeunes et aux mères.</p>	<p>Décrire les grandes parties des appareils génitaux mâle et femelle.</p> <p>Décrire les principales modifications observables qui permettent de repérer les chaleurs et notamment le premier cycle sexuel.</p> <p>Citer les principales méthodes de maîtrise de la reproduction.</p> <p>Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie, ainsi que les signes de complications possibles.</p> <p>Présenter les soins à donner aux nouveaux nés et aux mères.</p>
MODULE 3		

<p>GENETIQUE ET SELECTION</p>	<p>Races, standard de races et lignées</p> <p>LOOF (Livre officiel des origines félines) et certification de races.</p> <p>Espérance de vie.</p> <p>Génétique.</p> <p>Pedigree et groupes de chiens et chats</p>	<p>Définir, reconnaître et classer les races.</p> <p>Décrire les critères de race.</p> <p>Caractériser et reconnaître les espèces domestiques.</p> <p>Citer les rôles et les conditions d'inscription au LOOF.</p> <p>Facteurs de variation.</p> <p>Définir l'ADN, les gènes, le génotype, la transmission des caractères.</p> <p>Définir les maladies ou tares héréditaires.</p> <p>Citer les utilisations et les conséquences possibles de la consanguinité.</p> <p>Citer les caractéristiques respectives des groupes de chiens.</p>
<p>MODULE 4</p> <p>SANTE & LOGEMENT & TRANSPORT & TAV</p>	<p>Soins d'entretien et d'hygiène.</p> <p>Signes de bonne santé. Les principaux signes d'alerte : comportement alimentaire, état de vigilance, température.</p> <p>Principales catégories de maladies : infectieuses, parasitaires et alimentaires. Signes d'intoxications.</p> <p>Notion de période de risque d'infection accru</p> <p>Premiers soins simples (en cas de troubles digestifs, fièvre, blessures légères).</p> <p>Liste des mesures sanitaires et médicales : vaccination, vermifugation, déparasitage externe.</p> <p>Urgences : accident, hémorragie, intoxication.</p> <p>Conception et principes généraux d'aménagement des locaux.</p> <p>Normes.</p> <p>Equipements, matériels et litières : avantages et inconvénients.</p> <p>Maîtrise de l'ambiance dans les locaux : température, hygrométrie, éclairage, aération, ammoniac.</p>	<p>Décrire sommairement les principaux soins d'entretien et d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.</p> <p>Citer les signes de bonne santé et les signes d'alerte de maladie.</p> <p>Citer les premiers éléments de suspicion de maladies infectieuses, parasitaires et alimentaires, et les premiers éléments de suspicion d'intoxication.</p> <p>Citer les principales catégories de maladies et les illustrer par des exemples chez l'adulte et le jeune.</p> <p>Savoir expliciter la notion de déficit d'immunité chez les jeunes et sa durée chez les espèces concernées, ainsi que son importance dans le schéma vaccinal.</p> <p>Assurer les premiers soins en attente de la visite chez le vétérinaire.</p> <p>Avoir le réflexe d'appeler le vétérinaire.</p> <p>Indiquer les mesures pratiques de prophylaxie sanitaire et médicale.</p> <p>Citer les principales urgences, les moyens de les prévenir et les premières mesures pratiques à prendre.</p> <p>Présenter les caractéristiques que doit respecter le lieu d'hébergement de l'animal.</p> <p>Citer le principe d'élimination des déjections et des eaux usées, et la réglementation associée.</p> <p>Expliquer le choix des différents équipements, matériels et litières qui peuvent être utilisés pour l'aménagement du lieu d'hébergement.</p> <p>Présenter le rôle des facteurs d'ambiance sur le confort des animaux et l'hygiène des locaux ; citer les moyens permettant de les mesurer</p>

	<p>Nettoyage, désinfection, dératisation, désinsectisation, marche en avant.</p> <p>Champ d'application de la réglementation sur le transport des animaux vivants.</p> <p>Moyens de transport</p> <p>Conception des équipements et des cages.</p> <p>Aptitude et modalités lié au transport.</p> <p>Bien-être et risques pour l'animal</p> <p>Risques pour les personnes.</p> <p>Réglementation sur les mouvements internationaux d'animaux de compagnie</p> <p>Obligations, manquements et sanctions</p>	<p>et de les contrôler.</p> <p>Citer les travaux quotidiens et périodiques à réaliser pour assurer l'hygiène des locaux, installations et matériels</p> <p>Comprendre et définir les termes « lieu de départ », « lieu de destination », « transport », « voyage de longue durée », « détenteur » « conteneur », « lieu de repos ou de transfert », « véhicule ».</p> <p>Connaitre les distances et durées de transport déterminant les obligations administratives à respecter : transports moins de 65 km, limités à 8h (autorisation de type 1) non limités à 8 heures (autorisation de type 2, agrément des véhicules plan d'urgence).</p> <p>Citer les exigences réglementaires liées à la conception et utilisation des véhicules et conteneurs.</p> <p>Citer les fonctions/rôles attendus. Présenter les caractéristiques pour le nettoyage et la désinfection</p> <p>Connaitre les conditions d'aptitude et d'inaptitude des animaux au transport. Présenter les conditions à respecter pour le transport (article 3, 1/2005)</p> <p>Connaitre les besoins et les risques encourus par les animaux dans le cadre du transport. Connaitre les bonnes pratiques en matière de transport. Connaitre les intervalles réglementaires d'alimentation et d'abreuvement des animaux</p> <p>Connaitre les bonnes pratiques en matière de sécurité des personnes. aux catégories chiens, chats et autres.</p> <p>Citer les conditions de certification sanitaire applicables</p> <p>Définir les obligations et la responsabilité du transporteur. Citer des dispositions administratives (suspensions, retraits) et des sanctions pénales (PV) pouvant être prises à l'encontre des conducteurs et transporteurs.</p>
<p>MODULE 5</p> <p>COMPORTEMENT</p>	<p>Notion de périodes de développement et leurs conséquences.</p> <p>Notion de périodes sensibles et fixation de la peur.</p> <p>Éléments de socialisation et de familiarisation.</p> <p>Notion de hiérarchie et d'espace, signes comportementaux.</p> <p>Notion de mécanismes d'acceptation de l'humain et des congénères.</p> <p>Bien-être et stress.</p> <p>Besoins affectifs de l'animal.</p> <p>Principales tendances comportementales, variations individuelles,</p>	<p>Illustrer le rôle du développement dans le comportement de l'adulte.</p> <p>Présenter l'organisation sociale et ses dysfonctionnements et interpréter les principaux signaux comportementaux des animaux.</p> <p>Citer les principaux moyens permettant d'assurer une relation humain-animal harmonieuse.</p>

	<p>notion d'inné et d'acquis.</p> <p>Grands principes d'éducation des jeunes animaux : arrivée au foyer, éducation, structures d'aide à l'éducation et à la rééducation d'un animal</p>	Présenter les grands principes d'éducation des jeunes animaux.
MODULE 6	<p>Evolution des besoins au cours de la vie. Rôle succinct des nutriments (eau, glucides, protéides, lipides minéraux, vitamines),</p>	choisir celui qui est adapté à un type d'animal donné.
ALIMENTATION	<p>Choix raisonné du type d'aliment par rapport au stade physiologique.</p> <p>Appréciation de l'état d'engraissement, de l'état d'hydratation.</p> <p>Appréciation de la qualité des selles, de la qualité du poil.</p> <p>Utilisation des données présentes sur l'étiquette pour un aliment industriel.</p> <p>Conception et mise en place de rations types pour les rations ménagères.</p> <p>Préparation et modalités de distribution.</p> <p>Normes.</p> <p>Conditions de stockage des aliments.</p>	<p>Apprécier l'état de forme d'un animal.</p> <p>Utilisation des grilles correspondantes</p> <p>Pour un animal donné, déterminer la quantité d'aliment et d'eau à distribuer puis présenter le mode de préparation et de distribution d'une ration.</p> <p>Connaître la réglementation.</p> <p>Présenter les précautions à prendre pour assurer la bonne conservation des aliments.</p>

Plan de la formation

- **Module 1 : Droit & Réglementation**
 - I- Du statut juridique et de la protection des animaux
 - II- De la réglementation des activités d'élevage
 - III- De la législation de la vente
 - IV- De la circulation dans et hors l'UE
 - V- Livre Officiel des Origines Félines

- **Module 2 : Reproduction féline**
 - I- Physiologie et anatomie sexuelle mâle et femelle
 - II- Déroulement de l'accouplement naturel
 - III- Déroulement de la gestation
 - IV- Maîtrise de la reproduction : à propos de la stérilisation
 - V- Premiers Soins néonataux

- **Module 3 : Génétique et Sélection**
 - I- Les races : critères, classification et reconnaissance des espèces domestiques
 - II- Bases de l'hérédité : ADN, gènes, génotype, transmission des caractères
 - III- Facteurs de variation
 - IV- Sélection des reproducteurs, plans d'accouplements et usage de la consanguinité
 - V- Maladies héréditaires
 - VI- L'identification ADN

- Module 4 : Santé, logement & transport
 - I- Principes de prévention des maladies en élevage
 - II- Santé animale et maladies infectieuses
 - III- Notion d'exercice illégal de la médecine vétérinaire
 - IV- Bien-être animal lors du transport

- Module TAV
 - I- Législation relative au transport
 - II- Conditions minimales applicables au transport des animaux
 - III- Connaissances générales des animaux
 - IV- Attitude vis-à-vis des animaux malades/blessés
 - V- Transport et impact sur le bien-être et la sécurité

- Module 5 : Comportement du chat domestique
 - I- Les étapes du développement du chat domestique
 - II- Le chat adulte : lieu de vie et activités
 - III- La communication chez le chat

- Module 6 : Alimentation du Chat domestique
 - I- Comment les chats sont-ils nourris ? : la réalité du terrain
 - II- Les besoins nutritionnels du Chat : évolution des besoins au cours de la vie
 - III- Alimentation pratique
 - IV- Annexe : le sevrage

Modalités pédagogiques / techniques et durée.

Présentiel :

- Supports théoriques en papier (Tome 1 et Tome 2)
- Planning de la formation avec les horaires et nom des intervenants
- Emargement de la feuille de présence matin et après-midi sur les 3 jours
- Études de cas
- Échanges formateurs/stagiaires - stagiaires/stagiaires et organisateur/stagiaires
- Vidéoprojecteur pour la diffusion des cours en Powerpoint
- Tablette pour le passage de l'examen final QCM

Durée de la formation détaillée : 24 heures sur 3 jours consécutifs

- Jour 1 : 8h30-12h30 / 14h00-18h00. Se présenter à 8h00
- Jour 2 : 8h30-12h30 / 14h00-18h00
- Jour 3 : 8h00-12h00 / 13h00-17h00 / 17h00-18h00 passage de l'examen

Distanciel :

- Classes virtuelles
- Envoi du lien de connexion TEAMS
- Supports dématérialisés envoyés par Wetransfert à télécharger
- Planning de la formation avec les horaires et nom des intervenants
- Emargement de la feuille de présence matin et après-midi sur les 3 jours
- Quiz en ligne, échange stagiaire/intervenant,
- Caméra
- Traçabilité via plateforme (capture écran de présence)

Durée de la formation détaillée : 24 heures sur 3 jours consécutifs

- Jour 1 : 8h30-12h30 / 13h30-17h30. Se présenter à 8h00
- Jour 2 : 8h00-12h00 / 13h00-17h00
- Jour 3 : 8h00-12h00 / 13h00-17h00 / 17h00-18h00 passage de l'évaluation

Modalités d'évaluation

- L'évaluation finale est réalisée via l'application nationale sécurisée du ministère de l'Agriculture (plateforme Educagri).
- Le QCM est généré par tirage aléatoire au sein d'une banque nationale de questions couvrant l'ensemble des domaines de compétences définis par l'arrêté du 4 février 2016 modifié relatif à l'ACACED.
- Cette modalité garantit une évaluation réglementaire, objective et exhaustive des compétences attendues.
- L'organisme de formation n'intervient ni dans la sélection des questions ni dans la correction des résultats.
- Le candidat doit répondre à 30 questions dans un délai de 30 minutes. Le nombre minimal de réponses exactes exigé est fixé par l'autorité ministérielle. En cas d'échec, un second passage est immédiatement proposé conformément aux dispositions nationales en vigueur.
- Les contenus pédagogiques dispensés couvrent l'intégralité des domaines de compétences exigés par le référentiel ministériel ACACED option Chat, assurant une cohérence complète entre formation et évaluation nationale.

Suivi et amélioration continue

- Feuilles d'emargement
- Capture écran pendant la formation des stagiaires (en distanciel)
- Attestation de fin de formation
- Bordereau de score
- Questionnaire de satisfaction
- Analyse des retours et actions correctives

Accessibilité et handicap

- Accueil des publics en situation de handicap
- Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme :
- Nom : Corinne LEBRETON
- Fonction : Responsable formation
Contact : corinne.lebreton@loof.asso.fr / 06-52-11-44-40
- Le référent handicap est chargé d'analyser les besoins spécifiques des stagiaires, de proposer les adaptations pédagogiques nécessaires et d'assurer le lien avec les partenaires institutionnels si besoin.
- Toute demande d'aménagement peut être formulée dès l'inscription ou en cours de formation.

Procédure de gestion des réclamations, incidents et abandons.

- Toute réclamation est transmise par écrit.
- Accusé de réception sous 48h.
- Analyse et réponse sous 15 jours.

Abandon :

- Traçabilité écrite, information des financeurs.

Incident :

- Déclaration, analyse, actions correctives.

Engagement Qualité

- L'organisme s'engage à améliorer en continu ses prestations de formation.
- La formation respecte les exigences France Compétences et le référentiel national qualité Qualiopi.
- Document remis au stagiaire

